

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 30/03/2021



Lieu : SHEVA, Maisons-Alfort (par visioconférence)

Date : le 30/03/2021

Présents :

Anne BOISSON – présidente
Catherine BOISSON-VIDAL
Bérengère COLCOMB – vice-secrétaire
Bénédicte DAIX – trésorière
Isabelle DURAND-ZALESKI
Marie-Gaëlle FROELIGER

Catherine LAROCHE
Ivan MOSZER – vice-président
Aurélié PHILIP – vice-trésorière
Caroline SALLES
Laurence TAULOU MIROIR –
secrétaire

Absents excusés :

Cédric BRIAND – dir. technique
Claire DELAUNAY (SECEVA)*
Alexis JOCH
Jean-François LASSALLE

Anaëlle LELAN (SECEVA)*
Alma MARTEAU (SECEVA)*
Rachel MOORE
Jean-Pierre OZANNE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Tour de table des référents
2. Comptabilité
3. Situation sanitaire
4. Tarifs 2021–2022
5. Fête de fin d'année
6. Réinscriptions et nouvelles inscriptions
7. Projet de relocalisation SHEVA
8. Questions diverses

1. Tour de table des référents

Référent Animations et soirées (Marie-Gaëlle). RAS

Référent Communication (Marie-Gaëlle). RAS

Référents Communication avec les institutions (Anne et Ivan). RAS

Référent Relations avec adhérents (Isabelle).

1) Demande déjà évoquée : une cavalière étant tombée et ne voulant plus monter demande un remboursement intégral et refuse donc la proposition faite à 30 % : elle argumente en mettant en cause le moniteur, qui lui aurait demandé de remonter alors qu'elle était blessée. En outre, elle expose qu'elle a dû s'engager sur un forfait annuel alors qu'elle voulait initialement un forfait trimestriel. Isabelle doit voir avec le moniteur pour davantage d'explications. Les raisons évoquées ne sont en revanche pas suffisantes pour lui accorder un remboursement supérieur à 30 %.

2) La maman d'une jeune cavalière en Galop 1 poney, inscrite initialement le mercredi, a demandé à changer pour une reprise le samedi. Aujourd'hui elle demande à nouveau à changer de reprise du fait de sa situation personnelle. Elle demande un avantage exceptionnel pour pouvoir générer des bons de récupération au-delà du nombre normalement autorisé. Son dernier bon de récupération sera prolongé jusqu'au 31 mai.

Référent Poney-club et relations avec les écoles de Maisons-Alfort (Rachel). RAS

Référent Kavalog (Ivan). RAS

Référent Tarifs (Aurélie). Cf point 4.

Référent Licences (Catherine BV). RAS

Référent Travaux et entretien (Catherine L). A sollicité des professionnels concernant le démontage de la carrière couverte mais n'a pas eu de réponse à ce jour.

Référent Retraite des poneys et des chevaux (Caroline). RAS

Référents Cavalerie (Cédric). RAS

Référent Equipe technique (Cédric). Michel est arrêté jusqu'à mi-mai (en convalescence). Le planning ayant été remis en place selon le fonctionnement normal, Cédric donne davantage de cours et Cathy vient également prêter main forte. L'ensemble de l'équipe, Cédric mis à part, est en chômage partiel donc cela représente un surcroît de travail pour tout le monde. Le chômage partiel permet néanmoins d'économiser en cette période difficile. Actuellement, les enseignants participent de façon beaucoup plus fréquente à l'entretien des écuries car les 2 palefreniers sont également au chômage partiel, ce qui représente une surcharge de travail supplémentaire.

Il faut peser le pour et le contre entre le chômage partiel et la surcharge de travail des moniteurs. Puisque le planning normal a repris, nous pourrions envisager de permettre aux palefreniers de travailler davantage (en diminuant leur chômage partiel) pour soulager les enseignants, qui n'ont pas eu de vacances depuis un long moment. Manon, employée l'année dernière comme palefrenière, sera prochainement en stage au sein de la SHEVA : sa présence aidera.

2. Comptabilité

Le chiffre d'affaires se monte à 570 600 € HT au 26 mars contre 587 000 € HT à la même date l'année dernière. Les dépenses sont en légère baisse depuis fin février (alimentation chevaux, salaires et frais vétérinaires). Par ailleurs, même si certains frais diminuent, de nouveaux viennent s'ajouter avec le Projet de relocalisation (facture d'architecte par exemple).

3. Situation sanitaire

Le planning habituel a été rétabli, mais à partir de 19h il n'y a plus de cours encadrés, seulement des conseils sous la supervision du moniteur. La contrainte principale réside dans le nombre réduit de cavaliers dans le petit manège à partir de 19h : les moniteurs s'organisent donc pour y respecter le nombre maximal autorisé. Il serait utile de renvoyer un mail général après les prochaines annonces gouvernementales pour que les adhérents comprennent que des cours normaux sont autorisés en journée, avant 19h.

4. Tarifs 2021-2022

Après étude des tarifs sur les 5 dernières années, nous notons une augmentation relativement faible et lissée sur les forfaits sénior (3,6 %) et junior (3,3 %), tandis que sur la même période, l'inflation a augmenté de 4,5 % sur la période 2016 - 2020.

Après benchmark auprès des clubs voisins, il s'avère que leurs tarifs poneys sont généralement plus élevés (entre 17 € de l'heure et 23 € de l'heure). Pour l'année 2021-2022, il est décidé d'augmenter les forfaits du niveau de l'inflation, soit 0,5 % (ce qui représente 6 € sur le forfait le plus élevé).

Une idée soulevée pour faire entrer plus de fonds consiste à proposer aux adhérents de verser des dons via la plateforme solidaire de la FFE (pour soutenir le Projet), mais après consultation de la FFE, il s'avère que la plateforme est fermée sans qu'il soit prévu de la rouvrir. D'autres solutions de dons seraient soumises à fiscalisation et moins avantageuses pour les cavaliers donateurs.

5. Fête de fin d'année

La décision de maintenir ou non l'événement sera prise lors du prochain CA, le 11 mai. Il est aussi envisagé de reporter la fête en septembre, une fois que la population sera davantage vaccinée et que les contraintes sanitaires devraient être relâchées.

6. Réinscriptions et nouvelles inscriptions

Les dates ont été fixées lors du dernier CA. Bérengère mobilise d'ores et déjà les bénévoles pour garantir leur disponibilité. Pour l'accueil des nouveaux adhérents, il serait souhaitable de pouvoir utiliser le petit manège comme l'année dernière, par exemple en divisant la carrière en deux pour organiser les reprises.

7. Projet de relocalisation SHEVA

Une réunion avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) était prévue le 12 mars pour discuter de la justification du montant de l'indemnisation. Leur service juridique n'ayant pas encore fait de retour à ce propos, une nouvelle date de réunion devrait être fixée. Le protocole prévoit un 1^{er} versement à la signature et un 2^{ème} versement au mois de juillet avec la justification du dépôt de permis de construire. A l'heure actuelle, aucun retard n'est prévu.

Sur la partie travaux, notre assistance à maîtrise d'ouvrage avance très bien. Le sondage des sols a été effectué, et nous sommes dans l'attente du rapport définitif. Notre terrain étant situé en zone verte PPRI, la police de l'eau nous impose de décaisser une partie du terrain pour équilibrer les phénomènes de crues. Les résultats des calculs doivent nous parvenir prochainement. La carrière et le rond de longe notamment seront totalement transparents, c'est-à-dire sans obstacle à l'écoulement de l'eau. Ce sont les bâtiments fermés qui devront être compensés. Ces éléments doivent être chiffrés précisément.

Concernant le projet d'implantation d'une brigade équestre départementale, il apparaît que cette dernière ne puisse être implantée dans une zone verte PPRI (seuls des éléments essentiels à notre activité de loisir peuvent être construits dans ce type de zone). A ce jour, le permis de construire sera déposé sans cette option, car nous nous exposerions à des recours qui nous retarderaient. Ainsi, il sera préférable de faire ensuite un permis rectificatif pour ajouter cet aspect. La brigade équestre est en effet un grand plus pour nous, car cela nous apporte le soutien de la mairie de Créteil et de la préfecture, mais ne doit pas engendrer de retard sur le projet.

Le budget global de la première phase du projet se monte à 3,9 M€. A ce jour, nous avons sécurisé 2 M€ du MAA, plus environ 1 M€ / 1,5 M€ d'emprunt bancaire. Le reste proviendra donc de subventions à trouver. A ce jour, voici les dossiers en cours :

- La ville de Créteil pourrait se porter garante pour la SHEVA auprès de notre banque, en contrepartie de partenariats avec les écoles de la ville
- Une réunion d'information est à venir concernant l'ANS (Agence Nationale du Sport) à propos d'une subvention d'équipements
- Le dossier Région / CREIF (Comité Régional d'Equitation en Ile de France) devrait être déposé très prochainement
- Nous sommes dans l'attente du retour du dossier auprès de la fondation Hermès

8. Questions diverses

Vérifier les conditions de mise en œuvre d'une AGE concernant le projet, et en profiter pour étudier le changement des statuts afin de permettre l'organisation d'AG en visioconférence.

Tableau annexe de suivi des actions

QUI ?	QUOI ?	QUAND ?
Ivan	Lister les différents bugs liés à Kavalog et étudier la possibilité d'utiliser un autre outil	ASAP
Béregère	Solliciter l'équipe bénévole pour l'organisation des inscriptions	ASAP
Laurence	Coordonner les différentes demandes de subvention	
	Étudier la possibilité d'organisation une AGE	ASAP
	Mettre en place la procédure d'intérêt général et du CEC	Rentrée 2022

Prochain CA SHEVA : 11 mai 2021

La Secrétaire : Laurence TAULOU MIROIR

La Présidente : Anne BOISSON SCHALLER

